

Les échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest de la période précoloniale à la colonisation, de l'intégration à la désintégration du marché

*John O. IGUE**

L'Afrique de l'Ouest est une région unique dont l'histoire est marquée par des influences extérieures négatives, des tentatives ratées de développement, dirigées de l'extérieur, des crises profondes et des contradictions internes sérieuses, notamment le commerce des esclaves, les guerres coloniales, les luttes pour l'indépendance, les conflits religieux et tribaux, les régimes autocratiques et l'échec de la démocratisation de l'Etat de la société, etc. Ces difficultés ont détruit l'équilibre social et compromis les différentes initiatives en faveur du développement. Il en résulte un tableau mitigé des performances socio-économiques : crises récurrentes, indicateurs économiques médiocres, maladies endémiques, pauvreté généralisée. Cette image négative a poussé les Etats à souscrire à de profondes réformes macro-économiques dans les années 1980 et institutionnelles à partir de 1990. Ces réformes ont commencé à donner de bons résultats avec l'apparition de quelques dynamiques endogènes et l'émergence de pôles de développement régionaux qui définissent l'espace différemment : concentration démographique autour des villes, solidarité sociale autour des enjeux commerciaux et émergence de réseaux marchands transfrontaliers assez dynamiques, etc.

Si ces changements ne respectent pas toujours la logique suivie par les autorités publiques dans le cadre des institutions étatiques ou régionales, elles ne lui font pas concurrence, pas plus qu'elles ne remettent en question les stratégies officielles. Somme toute, ces différentes dynamiques font désormais de l'Afrique une zone en constantes mutations, capable d'adaptation et d'avancées importantes qui méritent d'être considérées comme des atouts pour l'avenir de cette sous-région. Ces atouts qui reposent sur quelques facteurs de base, font penser à la période précoloniale pendant laquelle on notait une parfaite maîtrise de l'espace ouest-africain.

La lecture correcte des facteurs de cette maîtrise spatiale, permet de mieux comprendre la portée des évolutions en cours et leur enjeu dans les différentes tentatives actuelles d'organisation de l'espace. Parmi ces facteurs, quatre seront évoqués dans cette étude.

-*Professeur Certifié de Géographie, Directeur Scientifique du Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale.

I - Les facteurs géographiques des transactions commerciales dans le passé

L'Afrique de l'Ouest comprend actuellement seize pays allant du Cap Vert au bassin du lac Tchad. Ces pays constituent désormais les bases d'organisation et de gestion de l'espace ouest-africain. Quinze de ces pays se sont associés pour créer la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; le seizième, c'est-à-dire la Mauritanie, fait partie de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). La sous-région couvre une superficie de 7 800 000 km², soit 21 fois la superficie du Japon, 2,5 fois celle de l'Union Européenne (UE) et environ 85 % et 86 % respectivement de celle du Canada et des Etats-Unis.

Sa population est d'environ 310 millions d'habitants en 2013, soit à peu près 80 % de celle de l'UE, environ la même que celle des Etats-Unis, 2,2 fois celle du Japon et 9 fois celle du Canada. Son PIB en 2015 est de l'ordre de 564,86 milliards US 2015, soit les 25% de toute l'Afrique. Ces chiffres montrent l'importance de l'Afrique de l'Ouest et en même temps son retard bien qu'elle ne puisse pas être considérée comme une zone marginale

Du point de vue géographique, l'Afrique de l'Ouest peut être définie comme une région où se confondent plusieurs facteurs qui lui confèrent une certaine identité et originalité. Sur le plan naturel, elle est marquée par une zonation climatique qui permet de distinguer quatre régions écologiques aux potentialités contrastées : le Sahara, le Sahel, la zone soudanienne et la partie forestière.

Ces différentes zones ont su construire dans le passé leurs propres sociétés et économies avec de réelles complémentarités qui furent à l'origine de courants d'échanges assez intenses.

Le Sahara était sous l'influence arabo-berbère et avait connu un développement urbain à partir duquel il servait d'étape à d'intenses relations commerciales entre l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et la Méditerranée. Zone désertique par excellence et très peu peuplée, il a progressivement perdu l'importance qui était la sienne avant la colonisation pour devenir actuellement une région de peu d'intérêt économique, excepté la recherche pétrolière.

Le Sahel était par excellence, le berceau de brillantes civilisations et de vieilles formations politiques qui ont fait la gloire de cette partie du continent africain : empires du Ghana, du Mali, du Songhaï, le Kanem-Bornou, etc. Chacun de ces empires qui se sont succédé sur le même espace, excepté le Kanem-Bornou, a su développer une économie dynamique dont le support était les nombreuses villes de l'époque. Cette économie était diversifiée et reposait sur l'exploitation de minerais précieux, sur l'élevage, l'artisanat et sur un commerce assez prospère avec le monde arabe d'une part et les régions côtières de l'autre. Les contraintes climatiques font de cette zone une région agricole marginale en partie compensée par les grands aménagements hydro-agricoles des vallées du Sénégal (SONADER, SAED) et du Niger (Office du Niger). C'est la zone qui a payé le plus lourd tribut aux grandes sécheresses des années 1970 et 1980. Jadis principale région d'élevage d'Afrique de l'Ouest, elle a vu une grande partie de son cheptel bovin descendre plus au sud, de même qu'une partie de sa population émigrer vers les régions côtières.

La partie soudanienne n'a pris de l'importance qu'avec la disparition des entités politiques du Sahel à partir de la destruction de l'empire Songhaï et de la prise de Gao, sa capitale, par les Marocains en 1591. Elle a accueilli les différentes couches sociales de ces empires qui ont su utiliser cette partie médiane de l'Afrique de l'Ouest pour reconstituer de petites entités politiques entre le 15^{ème} et le 19^{ème} siècles. Cette partie soudanienne est relativement épargnée par les crises climatiques et dispose de potentiels agricoles importants. La culture du coton y a provoqué des mutations agricoles significatives. Elle est la première région productrice de céréales (mil, sorgho et de plus en plus du maïs suite aux arrières-effets des engrais du coton), de fruits et de légumes ; elle est aussi devenue la principale région d'élevage. Elle a en outre bénéficié du programme de lutte contre l'onchocercose qui a libéré des centaines de milliers d'hectares de bonnes terres dans les vallées du Sud des pays sahéliens et du Nord des pays côtiers. Cette zone est aujourd'hui relativement peu peuplée au regard de son potentiel agricole. Elle connaît cependant un début d'urbanisation fondée sur les villes-entrepôts qui se sont construites au contact de la forêt et de la savane. Autour de ces villes se sont développés de nouveaux courants d'échanges commerciaux animés par les

anciennes caravanes redynamisées aujourd'hui par les réseaux marchands transfrontaliers d'origine dioula, haoussa et dendi. De ces activités d'échanges, la zone soudanienne est demeurée celle du *melting pot* africain capable de servir de réservoir aux migrations provenant des pays sahéliens.

La zone forestière d'Afrique de l'Ouest s'est accolée à la côte du Golfe de Guinée, elle n'est importante que dans sa partie orientale appelée Golfe du Bénin. Là ont émergé de brillantes civilisations d'origine locale autour d'Ilé-Ifè, d'Ibini (Nigeria actuel), du *Danxomè* (Bénin actuel) et d'Ashanti (Ghana actuel). Celles-ci ont vécu d'activités agricoles dont les principales productions sont l'igname, la banane plantain et le palmier à huile. Mais leur célébrité reposait plutôt sur l'artisanat dont la finesse est de renommée mondiale. Cette célébrité a été d'ailleurs mal exploitée à travers la traite des esclaves qui a pris la relève des productions agricoles et artistiques de telle manière que le Golfe du Bénin fut qualifié de la côte des esclaves. Les conditions écologiques et la proximité de la mer y ont favorisé par la suite le développement des cultures dites tropicales destinées à l'exportation (café, cacao, palmier à huile, hévéa, ananas, etc.), symboles de développement « extraverti ». C'est la zone qui a connu la plus forte croissance démographique et économique au cours de ces dernières années. Les flux migratoires y sont importants et posent désormais de sérieux problèmes en raison des contraintes foncières, des problèmes de gouvernance (gestion de cette migration), de conflits internes (rapports entre autochtones et allogènes) et des difficultés économiques. La partie littorale de cette zone forestière, à partir d'un phénomène urbain exceptionnel entre Abidjan (Côte-d'Ivoire) et le delta du Niger (Nigeria), concentre les 80 % du PIB régional¹ et polarise l'essentiel du marché sous-régional dû à d'importants flux d'hommes et de marchandises.

Les différentes zones écologiques qui viennent d'être présentées ont correspondu dans le passé à une division géographique de la production et ont permis le développement d'une activité commerciale dynamique due à l'abondance de ce qui est produit. Il s'en est suivi la création d'un marché régional dynamique au sein duquel circulaient librement non seulement les productions mais aussi le capital et la force du travail où la monnaie n'est pas seulement une mesure de la valeur, mais aussi un moyen de paiement.

Malheureusement, l'avènement de la traite des esclaves et ensuite de la colonisation, a désorganisé les sociétés ouest-africaines en les vidant des bras valides. La colonisation, par le tracé des frontières et le découpage qui s'en est suivi, a introduit un nouvel ordre territorial et a fait éclater les anciens cadres de solidarité avec apparition d'une nouvelle valeur nationale autour des Etats-nations qui n'ont aucun fondement historique. Le tracé des frontières à caractère nord-sud a ainsi détruit les complémentarités zonales et imposé une nouvelle logique verticale qui n'a finalement profité qu'aux colonisateurs. La production économique qui résultait des avantages zonaux a été profondément perturbée.

II - La production économique facteur des échanges commerciaux

Les productions économiques de l'Afrique de l'Ouest précoloniale ont toujours été abondantes. Mais quelques-unes sont particulièrement importantes en raison de leur rôle dans les échanges commerciaux : l'or, la cola, les tissus et les activités industrielles de transformation

¹ Jeune Afrique Hors série n°15 du 15 Avril 2007.

II.1. L'or

Selon Yves Person et repris par Daniel Bollinger², « *L'histoire commerciale de l'ouest-africain est avant tout celle de l'or. Puisque cette région a contribué dans l'antiquité à fournir au monde méditerranéen le métal précieux qui définissait ses principales monnaies* ». Mais c'est surtout à partir du 8^{ème} siècle que le commerce transaharien prit son essor : *lorsque les musulmans, solidement implantés en Afrique du Nord, traversaient le désert pour chercher l'or soudanais, qui assurera des siècles de prospérité au monde de l'islam*. Ce commerce fut pris en main par les Sarakolé du royaume du Ghana, jusqu'à sa chute au 11^{ème} siècle, puis par les commerçants de l'empire du Mali (13^{ème}, 14^{ème} siècles) et ceux de l'empire Songhaï (15^{ème}, 16^{ème} siècles). Tous les commerces à longue distance en sont issus et leurs réseaux allaient vite s'étendre. Ils essaimèrent tout au long des routes qui mènent aux mines d'or : vers le Haut Sénégal (mines du Bambouk) vers celles de la Volta et de l'Ashanti.

En Afrique de l'Ouest, les principaux gisements d'or sont répartis premièrement dans le Haut Sénégal (mines du Bambouk), dans la région du Bondoukou (Côte d'Ivoire actuelle) et dans la Tarkwa en pays Ashanti (Ghana actuel). L'or était extrait de deux façons :

- à partir des alluvions déposées par les cours d'eau qui coulent sur des terrains aurifères ; la poudre d'or était extraite au moyen d'un procédé analogue au lavage à la battée utilisé par tous les chercheurs d'or individuels ;
- à partir de l'exploitation des filons aurifères. La technique est ici différente : il s'agit d'atteindre le filon aurifère lui-même. Les esclaves creusaient pour cela des puits de 70 cm à un mètre de diamètre et d'une profondeur de 3 à 10 mètres. Les forages des puits et des galeries étaient un travail particulièrement dangereux, en l'absence de tout boisage et réservé aux hommes, tandis qu'en surface, les femmes lavaient la terre aurifère.

II.2. La cola

La noix de cola est fournie par un arbre, le colatier, typiquement ouest-africain qui pousse sur des sols constamment humides, à l'ombrage des forêts. Il doit faire l'objet d'une arboriculture soignée.

La couleur des noix de cola va du blanc velouté au rouge écarlate. Ces noix produisent des alcaloïdes qui en font un excitant puissant et leur amertume protège efficacement contre la soif. La récolte commence en octobre-novembre pour s'achever en février. Il s'agit d'une denrée périssable et fragile qui ne peut pas être conservée plus de trois mois et encore dans un endroit frais et sombre. Aussi, le transport du lieu de production au lieu de consommation, doit-il être rapide.

Les noix sont disposées dans de longs paniers tressés à larges mailles et garnies de larges feuilles qu'il faut renouveler fréquemment. Une seule noix atteinte de « sangara » infeste toute la charge, aussi les lave-t-on soigneusement au départ. Mais si elles sont trop humides, elles pourrissent dans les paniers. Pour empêcher la fermentation, il faudrait défaire le paquet tous les cinq jours, changer les feuilles, aérer et humecter les fruits. Chaque charge pèse de 25 à 30 kilos et compte de 2 500 à 3 000 noix selon leur grosseur.

² PERSON, Y. : « Samori » - Mémoire de l'IFAN n° 80 – Dakar 1968

BOLLINGER, D. (1977) : Le marketing en Afrique. CEDA – Abidjan, Collection l'Entreprise africaine.

Les zones de production de la cola en Afrique de l'Ouest sont réparties entre la Côte d'Ivoire actuelle et le Nigeria. Dans le domaine ivoirien à l'époque précoloniale, on peut dénombrer trois zones principales de production :

- dans l'Ouest, on trouve des colatiers en pays Guéré, en pays Bété dans la moitié méridionale du pays Gouro ;
- dans l'Ano ;
- dans la région de Bondoukou.

La seconde zone de production est celle du pays ashanti avec pour épicode la région de Koumassi. Ici aussi, il existe plusieurs zones de production comme la région de la Volta (secteur de Ho), la région de Koforodoua dans l'Akwapim et le pays Ashanti. Mais c'est la production de l'Ashanti qui est de loin la plus importante et qui justifie l'intensité des relations que les Akan ont développé avec les Haoussa entre le 16^{ème} et le 19^{ème} siècles autour des principaux marchés d'Atebubu, Kintampo et Salaga.

La troisième zone de production correspond au sud du Nigeria actuel avec pour épicode le pays Yoruba où il existe plusieurs secteurs de production comme Ifo, Shagamu en pays Ijebu, Ifè, Ijesha et Owo à l'Est de ce monde yoruba.

C'est à partir de ces différentes zones de production que la cola alimente le commerce précolonial dont les zones de consommation sont réparties entre le Sénégal et le Tchad actuels. Chez les peuples qui habitent cette zone, la noix de cola est entrée dans les mœurs de tous les jours. Les forestiers n'en consomment pratiquement jamais. Non seulement, elle est le seul excitant autorisé par le Coran chez ces peuples musulmans, mais encore elle a un rôle culturel et social éminemment important. La couleur (blanche, jaune, orange, rose, rouge), le nombre de noix donnent lieu à des interprétations différentes par la coutume. Donner la cola comme don, est un signe de reconnaissance entre clans, une offre d'amitié.

Par exemple, chez les Malinké, on ne dit pas : « *demandeur une jeune fille en mariage* », mais : « *offrir un panier de kolas* ». Si les parents de la jeune fille renvoient le don, c'est que le prétendant est refusé. Dans le cas contraire, « on attache » le mariage³.

II.3. La production textile

L'ethnologie occidentale a toujours présenté les peuples noirs comme légèrement vêtus, n'utilisant que la peau des bêtes ou l'écorce d'arbre tannée. Pourtant, plusieurs sources témoignent du fait que le continent noir connaissait le tissage de vieille date. Les récits arabes parlent déjà depuis le IX^{ème} siècle de notre ère de la richesse vestimentaire de certaines communautés africaines et de la qualité de leur tissu⁴. Marque de pouvoir et de richesses, les textiles sont porteurs de messages symboliques et jouent un rôle important dans la vie quotidienne et rituelle. Chaque région du continent a inventé et développé sa propre technique de filature, de tissage et de teinture. On dénombre d'importants foyers de production en Afrique de l'Ouest dont les plus originaux par la qualité de leur tissage sont :

- les Manjack de la Guinée-Bissau et de la Casamance au Sénégal fabriquent un tissu écreu connu sous le nom de *rabal*, entièrement brodé à la main ;
- les Sénoufo et les Baoulé de Côte d'Ivoire qui tissent le pagne *kita*, aujourd'hui très populaire ;
- les Ashanti et les Ewé du Ghana sont les maîtres du tissu *kente* avec ses différentes variantes locales appelées *Nsadouaso* et *Adinkra*
- les Malinké du Mali bien connus pour leur *bogolan* et surtout leur technique de batik appliquée aux tissus importés ;

³ Cette affirmation vient du livre de BOLLINGER, D. : Le marketing en Afrique. Tome1 : La Côte d'Ivoire, Abidjan, Editions CEDA. Collection l'Entreprise africaine. 1977.

⁴ M. Coquet, *Textiles africains*, Adam Biro, Paris, 1993, p. 15

- les populations du Burkina-Faso sont réputées pour la fabrication du *faso-fani* devenue depuis quelques années une activité de masse ;
- les Yoruba et les Haoussa du Nigeria produisent l'*aso-oké* largement fabriqué à Iseyin et les tissus écrus en pays haoussa ;
- les Fon de l'ancien Dahomey sont bien connus pour leur tapisserie et les teintures d'Abomey, etc.

Tous ces foyers de tissage sont anciens et peuvent se répartir en deux zones géographiques selon la nature et la qualité des produits mis sur les marchés.

Le foyer soudano-sahélien

Le monde soudano-sahélien est de loin le plus connu pour son textile traditionnel parce que bien décrit par les explorateurs arabes. Selon ces Arabes, l'Afrique soudanaise a découvert les étoffes presque au même moment que l'Europe. Les Soudanais ont su créer leur propre industrie de filature et de tissage dans des centres célèbres comme Tombouctou, Gao et Djenné. Par la suite, cette industrie textile est devenue si florissante que l'Afrique occidentale a pu exporter ses tissus vers le monde arabe. Les cotonnades de Gao et de Djenné sont vendues aux Berbères du Sahara et, de là, exportées vers le Maghreb où l'achetaient les Arabes du Nord. Ainsi, à partir du XI^{ème} siècle, le tissu du Soudan circulait dans toute la Méditerranée. Mais c'est dans la région ouest-africaine que ce produit a connu sa plus grande expansion pour atteindre, d'un côté, le haut Sénégal, le Toucouleur, le Soninké et le pays wolof et, de l'autre, le Dioula et le Mandé. Le rôle du Mandé fut particulièrement actif dans la zone forestière de la Côte d'Ivoire, du Liberia et de la Sierra Leone actuels.

Le deuxième pôle de ce foyer soudano-sahélien sont les pays haoussa et le Bornou qui ont pris la relève de Tombouctou, Gao et Djenné après l'occupation marocaine à la fin du XIV^{ème} siècle. Le succès de ce deuxième pôle était tel que la ville Kano fut considérée par les Anglais, au XIX^{ème} siècle, comme le Manchester d'Afrique de l'Ouest : l'importance de son tissage couvrait une région extrêmement vaste allant du Bornou Kanem en passant par le Kordofan pour atteindre toute l'Afrique orientale.

Le foyer forestier

Ce foyer comprenait le pays akan (le Ghana actuel), la région éwé (le Togo), le Danxomé (le Bénin actuel) et le pays yoruba (le Nigeria actuel). Mais à la différence du foyer soudano-sahélien, où les cotonnades livrées sur le marché sont assez semblables, chaque zone forestière a su inventer son propre style avec des techniques et des motifs assez différents.

Les Baoulé de Côte d'Ivoire fabriquent un *kati* sur fond indigo principalement. Les Ashanti du Ghana produisent du *kente* largement dominé surtout par la couleur jaune, les Fon d'Abomey dans l'ancien Danxomé se sont surtout spécialisés dans les teintures ornées de motifs d'animaux aux couleurs vives. Les Yoruba préfèrent l'*aso-oké*, en bandes larges de huit à dix centimètres fabriquées à partir de coton et de soie : ici, les couleurs dominantes sont plutôt le mauve, le bleu indigo et le kaki, avec des rayures blanches, dorées ou vertes qui donnent plus de relief au tissu.

Ces différents foyers ont survécu jusqu'à nos jours en s'adaptant à toutes les évolutions techniques ainsi qu'aux exigences du marché. La survie de cette activité textile a été largement dépendante de la protection dont elle jouissait de la part des dignitaires locaux. Presque tous les rois et leur cour ont trouvé dans cette activité un élément important de leur prestige. Beaucoup de ces rois ont créé des corporations de tisserands pour travailler à l'intérieur des cours royales : Oyo (Yoruba), Bida (Nupé), Abomey (Danxomé), Kumasi (Ashanti), Nikki (Bariba), pour ne citer que ces exemples, abritaient d'importantes communautés d'artisans au sein desquelles les tisserands étaient les plus représentatifs. Ces tisserands fabriquaient des tissus de qualité exceptionnelle, uniquement destinés au roi, à sa famille, à ses dignitaires

et courtisans. Les objets offerts en cadeau étaient constitués de *boubous* et de pagnes fabriqués par ces artisans⁵.

Chez les Haoussa, les Kanouri et les Foulbé du Nord-Nigeria et du Nord-Cameroun, les meilleurs tailleurs et brodeurs de boubous siègent également à la cour des émirs ou des *lamido*. C'est de ces différentes cours que beaucoup sont partis pour s'installer dans les principales villes du Sud où ils ont réussi à constituer de véritables corporations de tailleurs et de brodeurs (à l'instar du quartier de la Briqueterie à Yaoundé au Cameroun ou du quartier Zongo à Cotonou au Bénin).

Les types de produits mis sur le marché

Les tissus traditionnels mis sur le marché sont très variés tant du point de vue de la largeur des bandes, des motifs représentés que de la qualité du produit et de l'usage qui en est fait. Les tissus disponibles sur le marché offrent une gamme très large parmi laquelle quelques-uns méritent d'être mentionnés :

- au Mali, les couvertures peules et bambara, les pagnes peuls, le tapis et le *bogolan* ;
- en Guinée, les pagnes teints à l'indigo de Labé et de Kindia ;
- au Sénégal, le *rabal* de la Casamance, ou le *thioli wolof* ;
- au Ghana, le *kente* ashanti et éwé ;
- en Côte d'Ivoire, le *kati* baoulé et le pagne sénoufo
- au Bénin, les tapisseries d'Abomey ;
- au Burkina-Faso, le *faso-fani*, très répandu sur l'ensemble du territoire ;
- au Nigeria, le pagne haoussa, le tissu nupe, l'*aso-oke* et l'*adirè* yoruba.

Ces différentes variétés de production sont conservées presque intactes jusqu'à nos jours dans ces régions et font encore l'objet d'une demande nationale et internationale.

II.3. Les centres industriels

L'industrie est entendue ici, comme ce que d'autres qualifiaient aujourd'hui d'artisanat. Le terme industrie est choisi à bon escient parce qu'il s'agit parfaitement de créations et de productions massives, destinées à un marché plus vaste que l'espace local immédiat. Ces fabrications dans bien des cas, occupaient plus de la moitié de la population active de la localité, elles entraînaient parfois d'autres créations annexes qui permettent de parler véritablement d'une chaîne sectorielle, avec une valeur ajoutée à chaque étape de la chaîne : ce fut, entre autres, le cas du tissage et de la métallurgie de fer.

Les régions qui ont exercé ce genre d'activités industrielles, ont été nombreuses, chacune d'elles s'était plus ou moins spécialisée dans une activité propre ; aussi pouvait-on distinguer

- des centres de traitement d'or : Es Souk dans le Sahel, Bondoukou dans la zone forestière, Sofala en Afrique orientale ;
- des centres de traitement de cuivre : Abomey dans la forêt, Diara au Soudan nigérien, etc. ;
- des centres de traitement de bronze : Ilé-Ifè et Bénin city dans le monde Yoruba ;
- des centres de fabrication de perles : Ilé-Ifè, etc.

Parmi ces activités, deux méritent d'être développées : le textile et la métallurgie parce que leur production était massive ; elles ont aussi conditionné l'évolution de la société de l'époque.

⁵ VIATTE, G. : in B. GARDI (éd), « Le Boubou – c'est chic », Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, Paris, 2002, p. 3

Le textile a été très développé dans l'Afrique traditionnelle, les principaux centres de production étaient : Djenné, l'Ashanti, les pays Haoussa et Yoruba, etc. Les tissus Haoussa et Yoruba étaient particulièrement célèbres.

En pays haoussa, Kano fut le principal centre des textiles. Cette ville a dominé tout le Soudan avec son tissu. Elle fut comparée à Manchester en Grande-Bretagne. Elle produisait plusieurs variétés de tissus, mais le plus connu était le tissu noir, très apprécié par les Touaregs. Ce tissu noir se vendait dans tout le Sahel, et même jusqu'au Maroc, où les femmes berbères l'utilisaient comme voile. Outre la cotonnade noire teinte à l'indigo, les tissus de soie étaient aussi produits à Kano, les tisserands Haoussa tiraient cette soie de cocons de bombyx de tamarinier.

La production des textiles s'organisait dans les familles, qui constituaient des unités distinctes et indépendantes pour leur travail. Grâce à cette activité, Kano a pu vraisemblablement habiller les deux tiers du Soudan et tout le Sahara central.

Dans les villes Yoruba, Iseyin et Abeokuta sont de loin les plus importants centres textiles. A Iseyin, le tissage occupait toute la population, aussi bien les hommes avec les métiers à tisser à pédale, les femmes avec les métiers à tisser latéraux. Le principal textile était le *Aso Oke*, fait de coton, cultivé dans tout le royaume. Tout comme en pays Haoussa, l'industrie textile s'est diversifiée avec le travail de la soie, toujours à partir des cocons de bombyx de tamarinier.

Abeokuta était particulièrement spécialisée non pas dans le tissage, mais plutôt dans la teinture à l'indigo des tissus blancs venant d'Iseyin et même du pays Haoussa. Le tissu teint s'appelle *Aso Adire*. Les motifs utilisés pour la teinture sont très variés. La teinture est faite principalement à partir de l'indigo, dont la fabrication occupait une grande partie de la population. A partir du tissu teint en noir et blanc uniquement, les Yoruba ont conquis toute l'Afrique de l'Ouest. Ce tissu est d'usage populaire, contrairement à l'*Aso Oke* d'Iseyin, qui par sa qualité, était réservé aux grandes familles et aux dignitaires, et symbolisait le tissu d'apparat par excellence. Ce tissu d'Iseyin était si précieux qu'il faisait partie des éléments indispensables à la constitution de la dot dans tout le golfe du Bénin.

L'importance de l'activité textile fut telle à Kano, à Iseyin et à Abeokuta, qu'elle a engendré une véritable industrie annexe et complémentaire portant sur la teinture, dont la base fut l'indigo. En plus de l'indigo qui donne la couleur bleue, les autres colorants utilisés étaient la tige du sorgho pour la couleur rouge, et d'autres écorces d'arbres pour les autres couleurs⁶.

Les centres métallurgiques

Le fer a joué un grand rôle dans le développement des sociétés africaines ; c'est le métal le plus utilisé par la population, d'abord pour la fabrication des objets rituels, d'outils agricoles et enfin, d'armes de chasse ou de guerre. Ce fer était produit et transformé localement. A cause de son aspect stratégique, la corporation des forgerons apparaît comme la plus importante du monde noir. Beaucoup de familles royales étaient issues de la caste des forgerons, tels les Keita du Mali. Ailleurs, chez les Yoruba, le dieu du fer est parmi les plus importants du panthéon local. Ici, ce dieu vient pratiquement en deuxième position parmi les compagnons d'Odudua, l'ancêtre mythique⁷.

Les régions qui ont le plus vécu du travail du fer ont été : le Sud de l'empire du Mali autour de sa capitale Niani, la région de Bassar au Nord du Togo actuel et le pays Gourma à cheval sur le Ghana, le Nord-Togo, le Sud du Burkina-Faso et le Nord du Bénin.

⁶ SMITH, M.G. (1995): The economy of haussa community in Zaria, Colonial research studies, n°16, London.

⁷ TALL, M.L. (1977) : L'empire du Mali, les Nouvelles Editions Africaines, Dakar, Abidjan.

BIOBAKU, S.O. (1959) : The problem of Traditional History with Special Reference to Yoruba traditions », *Journal of Historical Society of Nigeria*, vol. 1, n°1

Niani abritait un important centre métallurgique comprenant vingt-sept hauts fourneaux. Ce centre, à lui seul, constituait un quartier à part. Silla dans le Gourma et le pays Bassar, au Togo actuel, étaient aussi des importants centres de production de fer. La production du pays Bassar était estimée à plus de 200 tonnes par an⁸. Les vestiges des hauts fourneaux de cette région sont encore visibles dans la région de Bandjeli.

L'importance de la production du pays Bassar, qui n'est qu'une petite région prolongeant le Gourma Songhay, montre que l'extraction et le traitement de fer durant la période précoloniale dépassaient le stade artisanal.

III - L'organisation des échanges

Les activités commerciales pendant la période précoloniale sont dominées par les échanges internes et le commerce à longue distance. Ces activités commerciales qu'elles soient internes ou externes reposaient sur la complémentarité des zones de production et étaient marquées par l'absence de concurrence des biens produits. Les échanges correspondaient plutôt à une division géographique de la production. Ainsi le commerce intérieur résultait d'une division sociale du travail à partir de laquelle circule librement tout ce qui est produit.

Les échanges extérieurs au contraire, portent sur des activités économiques dominées par la demande en marchandises dont la plupart proviennent des importations des régions éloignées. Ces biens importés sont souvent échangés contre les productions locales dans leur état brut. Ces échanges ne visent pas forcément la réalisation d'un bénéfice marchand, mais plutôt l'acquisition d'un objet désirable, utile pour le fonctionnement de la société.

Ce n'est que plus tard que sont apparus les échanges fondés sur le négoce qui portent sur l'acquisition des biens non plus pour leur valeur d'usage, mais pour leur valeur d'échange. Ce qui donne lieu à un bénéfice lorsque les marchandises acquises, permettent d'obtenir d'autres marchandises en de plus grandes quantités que celles qui avaient nécessité l'acquisition des premières. Dans ce cas, entre en ligne de compte le paiement d'une monnaie.

Dans tous les cas, les échanges internes sont déterminés par l'homogénéité relative du cadre de vie des populations résidant dans une zone écologique donnée. Dans ce cas, ces échanges servent seulement à entretenir des relations entre des villages, des tribus ou des ethnies originaires de ces zones écologiques. Ces échanges internes portent essentiellement sur la circulation des produits vivriers indispensables à la survie des habitants.

Ces échanges internes sont largement contrôlés par des hommes et les produits échangés reflètent le statut respectif des différentes communautés qui y sont impliquées. Dans bien de cas, les hommes s'effacent derrière leurs marchandises qui s'échangent sur la base d'un prix mesurant leur valeur relative. Dans ces échanges traditionnels, les biens circulent le long des réseaux de parenté, d'alliance et de clientèle suivant un mode de redistribution fondé le plus souvent sur les rapports de complémentarité et de solidarité. Ainsi, les biens qui circulent entre partenaires bien connus revêtaient un contenu social qui agit nettement sur le niveau des prix relativement faible où n'entre pas souvent en ligne la notion de bénéfice et ou de perte. Ainsi, ce commerce interne obéit davantage à la logique de redistribution et de réciprocité qu'à celle de l'économie de marché.

Quant aux échanges externes, leur logique est totalement différente dans la mesure où ces derniers concernent généralement des espaces de production complémentaires. Ainsi les régions sahariennes et sahéniennes échangeaient avec la zone soudanaise des productions dont ils avaient besoin comme les céréales, troquées contre des biens venant du monde méditerranéen et maghrébin. De même, les pays

⁸ Kuevi, D. (1975) : Le travail et le commerce du fer au Togo avant l'arrivée des Européens, *Etudes togolaises, Nouvelles séries*, vol. 11 et 12, Janvier –juin, p. 22

forestiers livraient aux zones soudanienne, sahéenne et saharienne, les productions de la forêt largement dominées par la kola et dans une certaine mesure l'huile de palme et l'or.

Les circuits commerciaux étaient de deux ordres. Le premier était fondé sur un « système de réseaux » dans lequel la marchandise est transportée sur de longs parcours par les mêmes marchands indépendamment de leur appartenance aux peuples qu'ils doivent traverser. Ce « système de réseaux » dominait largement les régions relativement ouvertes comme le Sahara, le sahel et le nord de la zone soudanienne.

Le second circuit est appelé « système de relais » dans lequel les marchandises pour passer d'une région à une autre, doivent traverser les frontières de chacune de ces régions. Dans ce cas, seules les marchandises circulent. Les commerçants étaient relayés au niveau des frontières par d'autres groupes de marchands. Ce « système de relais » caractérise davantage les zones forestières peu ouvertes où les zones de production sont relativement mieux protégées.

Ainsi, tous les peuples côtiers se trouvaient dans une position d'intermédiaires entre les commerçants venant du Nord et les populations de l'intérieur. Dans ce rôle d'intermédiaire, certains groupes ethniques étaient spécialisés comme c'est le cas des Diakaté, Adiokrou et Ebrié en Côte d'Ivoire, ou des Daaku chez les Akan du Ghana actuel, etc. Ces groupes d'intermédiaires forestiers sont aussi relayés par d'autres populations plus proches des pays du Nord comme les Dioula.

Les agents du commerce à l'époque précoloniale étaient représentés par trois principaux groupes ethniques qui ont su résister à toutes les évolutions qui ont affecté l'Afrique de l'Ouest jusqu'à nos jours. Il s'agit d'un côté, des Mandingues, de l'autre des Haoussa et des Yoruba. On emploie le terme de Mandingue pour désigner l'ensemble Malinké-Bambara-Dioula qui constitue le noyau du monde Mandé. Celui-ci était divisé en trois sous-groupes : les Dioula, les Wangara et les Dendi.

Le groupe Dioula opérait surtout au niveau du Burkina-Faso et de la Côte-d'Ivoire actuels où il contrôlait le commerce de la kola et de l'or qu'il troquait contre le sel dans les localités de Boundoukou, Bouna et Kong. Les Wangara étaient installés en pays Ashanti autour de Kintampo et d'Atébubu, toujours pour s'occuper du commerce de la kola et de l'or. Les Dendi, quant à eux, se rencontraient surtout à l'Est et principalement dans les localités de Kandi et de Djougou au Bénin actuel. Ils s'occupaient de l'organisation des marchés et offraient des structures d'accueil aux caravanes.

Les Haoussa, originaires du Nord-Nigeria, contrôlaient tout le commerce de la kola, depuis le Nigeria jusqu'au Ghana actuel. Ils étaient installés dans les marchés situés à la périphérie de la forêt, tels que Kintampo, Salaga, Atebubu (Ghana actuel), Kishi, Ilorin, Ilé Ifè (Nigeria actuel) où ils attendaient l'arrivée des productions ashanti et yoruba. Ils échangeaient la kola contre les produits venant du monde arabe.

Les Yoruba ont conquis tout le marché ouest-africain à partir du commerce des tissus d'Isèyin et d'Abeokuta ; subsidiairement, ils vendaient aussi de la kola.

Ces commerçants se déplaçaient à pied et utilisaient le cheval, le mulet, le dromadaire et l'âne ; le voyage se faisait par caravane, véritable marché ambulant comprenant parfois plus de cinq cents personnes. Ces caravanes se déplaçaient librement d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre. Elles étaient protégées dans leur parcours par les autorités traditionnelles locales qui vivaient d'ailleurs en partie des péages et des dons versés en nature ou en monnaie.

Les moyens de paiement des échanges étaient de deux ordres : le troc et les monnaies

Le troc était très peu courant malgré ce qu'on en dit. Il portait essentiellement sur les produits précieux ou sur ceux dont l'usage était prioritaire pour les populations (sel, tissus et chevaux). Pour réglementer néanmoins ce système de troc, il existait des mesures étalons : barres de sel, pièces de tissu d'une certaine longueur, etc.

En dehors du troc, trois principales monnaies étaient en usage : la manille, le cauris et l'or. La manille est une tige de fer utilisée localement dans la partie Sud de l'actuelle Côte d'Ivoire et dans le delta du Niger au Nigeria. Le cauris est d'usage inter-régional. On peut le qualifier de monnaie intracommunautaire. Son importance est telle dans la sous-région qu'il a modelé des expressions encore utilisées par les populations. Ainsi, les Yoruba du Nigeria et les Fon du Bénin appellent-ils 1 000 F CFA *Apokan* ou *Chaki Dopo*, ce qui signifie un sac de cauris. Pour ce cauris, de véritables banques de dépôts créées et gérées par certaines familles fonctionnaient à peu près comme les banques modernes. Elles rapportaient des fortunes exceptionnelles à leurs propriétaires.

L'or servait exclusivement pour les échanges extérieurs. Il a été utilisé comme monnaie de plusieurs manières : sous forme de poudre, de lingot ; enfin, on frappait la monnaie. A cet effet, la zone soudano-sahélienne avait mis au point un système d'émission dont le siège était à Tadmekka. On y frappait des dinars d'or, très connus dans tout le monde arabe.

L'existence de ces différents modes de paiement avait permis à l'Afrique occidentale de traiter convenablement tous les problèmes posés par les transactions commerciales. Pour résoudre ceux qui étaient liés à l'usage de la monnaie (problème de confiance, problème de poids de cauris et du temps qu'il faut mettre pour le compter, etc.), trois types de monnaies avaient été mis au point : locales, régionales et internationales. L'existence de ces paliers rappelle l'expérience monétaire des pays socialistes. En tout cas, elle illustre bien la parfaite maîtrise que les Africains de l'époque avaient des techniques monétaires. Ces expériences sont autant de précédents pour résoudre les problèmes soulevés aujourd'hui par les politiques d'intégration économique⁹.

IV - L'impact des échanges sur la société ouest-africaine

Le système commercial qui vient d'être décrit a fonctionné du IX^e au XIX^e siècle. Il a provoqué beaucoup de mutations au sein de la population. Le commerce local permettait aux habitants d'une même agglomération de s'intégrer à son monde, à son cadre de vie de tous les jours. Ainsi, dans les villages et les villes de l'époque, tout le monde se connaissait effectivement. Mais ces avantages n'ont rien de comparable à ceux procurés par le commerce à longue distance.

De ce point de vue, le commerce extérieur peut être considéré comme l'un des meilleurs exemples d'intégration tant sur le plan économique, ethnique que culturel. Sur le plan économique, il n'y avait pas de cloisonnement commercial imposé par les contraintes douanières et monétaires. Les produits élaborés à Kano, tels que les tissus, circulaient jusqu'au Fouta-Djallon en Guinée actuelle. De même, la kola produite en pays Bété, Agni, Ashanti, etc., allait jusqu'au bord du lac Tchad.

Mais le plus important impact des activités économiques de l'époque précoloniale est la naissance des marchés au contact de la forêt et de la savane entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècles comme des centres relais entre les zones sahéliennes, soudanienne et les pays forestiers. La plupart de ces marchés sont devenus par la suite de véritables « villes-entrepôt » dont l'existence est fondamentalement liée aux fonctions de transit. Ces marchés ont été créés comme des centres de collecte, des produits forestiers et comme lieu d'échanges de ces produits contre certaines marchandises venant des régions septentrionales. Ils ont donc fonctionné comme des centres inter-régionaux d'échanges situés dans des zones de contact écologique.

⁹ Le commentaire de ces trois derniers paragraphes repose sur des sources ci-après :

MAUNY, R. (1961) : Tableaux géographiques de l'Afrique au Moyen Age. Dakar, Mémoires de l'IFAN.

DEVISSE, J. (1972) : Les routes de commerce et d'échanges en Afrique occidentale en relation avec la Méditerranée : un essai sur le commerce africain médiéval du XI^e au XV^e siècle, *Revue d'histoire économique et sociale*, vol. 1 n°X, p. 43-73.

RIVALLAIN, J. (1994) : Echanges et pratiques monétaires en Afrique du XV^e au XIX^e siècles à travers les récits de voyageurs. Lyon, Musée de l'imprimerie de la Banque.

IROKO, F.A. (1988) : Les cauris en Afrique Occidentale du XV^e au XX^e siècle. Thèse, Paris, 980p.

On peut dénombrer une vingtaine de ces marchés situés au contact de la forêt et de la savane qui ont donné naissance à des « villes-entrepôts » dont les plus importantes se trouvent en Côte d'Ivoire et au Ghana actuel : Kong, Bouna, Bondoukou (Côte d'Ivoire), Kintampo, Atebubu, Kete-Krashi, Yendi, Salaga et Begho (Ghana actuel), Sansanné-Mango (Togo), Djougou, Parakou, Nikki (Bénin actuel), Boussa, Kishi (Nigeria actuel), etc.

Toutes ces « villes-entrepôts » ont fonctionné comme des pôles d'intégration régionale dans toute l'Afrique de l'Ouest précoloniale : intégration économique, ethnique et culturelle.

Sur le plan ethnique, ces villes de la ceinture moyenne, situées entre le 8^e et le 9^e parallèles Nord, étaient fondées pour la plupart par des communautés marchandes étrangères aux populations autochtones vivant davantage du travail de la terre. Ainsi, Kong fut créée par les Dioula en territoire Senoufo, Djougou par les Dendi en milieu Yowa. Le dynamisme de Bouna, d'origine Koulango, était assuré par les commerçants Dioula. Entre ces étrangers et les autochtones régnait une parfaite entente ; la bourgeoisie marchande d'origine étrangère apportait son soutien matériel pour consolider les chefs locaux dans leur pouvoir.

Enfin, ces cités marchandes ont été aussi des centres de rayonnement culturel : rayonnement linguistique d'abord, diffusion religieuse ensuite. Par leur intermédiaire, les populations de l'époque pratiquaient un certain polyglottisme, condition indispensable à l'intégration effective d'un vaste ensemble. A l'échelon international, le commerce transsaharien a favorisé le développement des cités marchandes au contact du Sahara, la formation d'une élite marchande et intellectuelle, et hâté l'islamisation de l'Afrique.

Ces bases économiques précoloniales ont été par la suite ébranlées par l'apparition d'un nouveau phénomène économique : la traite avec les Européens à partir du début du 15^{ème} siècle. Cette traite a duré jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, début de la colonisation effective de l'Afrique de l'Ouest par les Européens.

Cette activité de traite a passé par plusieurs étapes. Il y eut d'abord le commerce avec les Portugais entre 1571 et 1580. Cette relation avec les Portugais, a débouché sur l'apparition des premiers comptoirs européens le long de la côte ouest-africaine et s'est soldée par le début de la traite négrière.

Le commerce avec les Portugais a été relayé par les Hollandais entre 1580 et 1713 qui avaient au début du 17^{ème} siècle l'une des flottes les plus puissantes de monde. Pour l'exploitation de la côte africaine, ces Hollandais se sont constitués en compagnies à charte dont les activités portaient exclusivement sur le commerce de la malaguettes et de l'ivoire et pratiquaient la traite des esclaves subsidiairement.

Ces Hollandais furent ensuite relayés par les Anglais et les Français à partir du 18^{ème} siècle. Les Anglais s'installèrent le long de la côte ouest-africaine où ils ont réussi à mettre en place de puissantes compagnies comme UNILEVER mieux connue par sa filiale l'United African Company (UAC), constituée à partir des sociétés originaires de Bristol, Liverpool et Londres

A partir de ces maisons aussi appelées factories, les Anglais acquirent très tôt une supériorité commerciale par rapport aux autres États européens, ce qui leur permit de se tailler les meilleures colonies dans la sous-région.

La présence française sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest date de 1787, mais ne s'est finalement enracinée qu'au 19^{ème} siècle avec plusieurs missions d'explorations commerciales organisées par le Ministère de la Marine à partir de 1838. Ainsi les Français à partir des sociétés originaires de Bordeaux et de Marseille, installèrent plusieurs maisons commerciales le long de la côte. Comme sociétés bordelaises, on peut mentionner : Maurel et Prom, Chavanel, Vezia, Peyrissac, Deves et Chaumet, Buhan et Teisseire, Soucail dont la zone d'influence s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Côte d'Ivoire. A partir de la Côte d'Ivoire ce sont plutôt les sociétés marseillaises comme : Régis, Renard et Fabre, qui prennent la relève jusqu'au niveau du Cameroun. Ces sociétés par la suite, vont se transformer pour donner naissance à de

nouvelles entreprises commerciales dont les plus importantes sont la SCOA et la Cie FAO qui mettront en place les conditions de la véritable colonisation de l'Afrique de l'Ouest par la France.

Comme on peut donc le constater, c'est l'ouverture de l'Afrique de l'Ouest à ces activités de comptoir qui porta atteinte à l'équilibre économique de l'Afrique de l'Ouest avec apparition de nouvelles logiques fondées exclusivement sur la traite ; traite négrière depuis l'apparition des Portugais, traite des produits locaux par la suite.

Le développement de ces activités de traite, rompt désormais avec la logique précoloniale fondée sur les atouts de la géographie. Ces atouts géographiques ne seront plus les facteurs déterminants de l'organisation de l'espace, mais plutôt les facteurs politiques liés au contrôle de l'espace par les puissances impérialistes selon deux principales logiques : économique d'une part et militaire de l'autre. Mais quelles que soient ces logiques, les valeurs privilégiées par la colonisation ne sont plus fondées sur les intérêts des Africains, plutôt sur le progrès de la métropole à partir des activités de prédation pour lesquelles l'Afrique continue de payer jusqu'à ce jour de très lourds tributs.

En effet, chaque puissance coloniale a organisée ses colonies en rapport avec ses propres intérêts. Cette évolution a introduit dans la région Ouest africaine deux différences fondamentales qui sont devenues des facteurs essentiels du blocage des échanges régionaux, les disparités de politiques d'aménagement du territoire et les différences de politiques monétaires. Ce sont ces disparités qui constituent les facteurs du faible niveau des échanges régionaux. On le constate bien ces derniers temps à partir des crises monétaires dans les pays anglophones et notamment au Nigéria avec leurs conséquences sur la faible compétitivité de la zone CFA.

Les Etats anglophones commercent prioritairement entre eux. Par exemple entre le Ghana et le Nigéria les échanges commerciaux sont actuellement supérieurs à plus de 75%. De même le volume des échanges entre les pays francophones, à l'exception du Bénin et du Niger, sont plus importants en particulier entre les pays sahéliens.

A ce cloisonnement des échanges commerciaux officiels entre les différents blocs coloniaux, la réponse des populations est le développement des échanges informels qui puisent leur fondement dans les différences de politiques économique et monétaire entre pays anglophones et francophones. Cette différenciation des espaces commerciaux est désormais devenue un enjeu majeur pour les différentes expériences régionales à travers lesquelles on cherche à gommer les cicatrices laissées par les frontières coloniales. L'une des solutions préconisées en la matière est la création de la monnaie unique telle que cela préoccupe actuellement la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de Ouest (CEDEAO). Malgré la date butoir de 2020 pour la mise en circulation de cette monnaie unique, tout le monde sait qu'elle ne se fera pas faute d'une autorité politique capable de gérer cette monnaie unique. En conséquence en matière de commerce régionale la région reste largement tributaire des flux informels qui structurent à leur manière l'espace régional.

BIBLIOGRAPHIE

AFANA, O. (1966) : L'économie de l'Ouest-africain. Paris, Maspero.

ASSIDON, E. (1989) : Le commerce captif. Les sociétés commerciales françaises de l'Afrique noire. Paris, l'Harmattan.

BINGER, L. (1970) : Transactions, objets de commerce monnaies des contrées d'entre le Niger et la Côte d'Ivoire, *Economie ouest-africaine* (BCEAO), 179.

BOAHEN, R.A. (1962) : The caravan trade in the Nineteenth century, *Journal of African History* III (2)

BOLLINGER, D. (1977) : Le marketing en Afrique. Tome 1 : La Côte d'Ivoire. Abidjan, Editions CEDA. Collection l'Entreprise africaine.

CHARBONNEAU, J. et R. (1962) : Marchés et marchands d'Afrique noire. Paris, Ed. La Colombe.

DEVISE, J. (1972) : Route de commerce et d'échange en Afrique occidentale en relation avec la Méditerranée : un essai sur le commerce africain médiéval du XI^e au XV^e siècle. *Revue d'histoire économique et sociale* (X), 1.

HOPKINS, J. (1973) : An economic history of West Africa. Londres, Longman.

IGUE, O. J. (2008) : Les villes précoloniales d'Afrique noire. Paris – Editions Karthala.

IGUE, O. J. (1983) : L'officiel, le parallèle et le clandestine. Commerce et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. *Revue politique africaine* n°9. Paris, Editions Karthala - pp 29-51.

KI-ZERBO, J. (1956) : L'économie de traite en Afrique noire, ou le pillage organisé. Paris, Présence africaine.

MEILLASSOUX, C. et FORDE, D. (éds) (1971) : L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest. International African Institute, Oxford University Press.

MILLS, C.A. et ALI, A.A. (1973) : Obstacles à l'élargissement du commerce inter-africain et au développement africain : notes préliminaires. Dakar, IDEP, 1973.

SAINT-MARTIN, M. (1967) : Le commerce extérieur des Etats africains de la zone franc. *Le Mois en Afrique* 16.

SCHNAPPER, B. (1962) : La politique et le commerce dans le golfe de Guinée de 1838 à 1871. Paris, La Haye, Mouton.